

Education et formation pour tous : un développement durable au Togo

Par Koffi Dotse TSOLENYANU
Association Île de développement (Togo)
koffidotse11@yahoo.fr

1. Contexte

L'éducation et la formation ont toujours joué un rôle déterminant dans la compréhension des stratégies et technologies appropriées pour un développement durable. Elles permettent à chaque individu d'acquérir un savoir, un savoir-faire, un savoir-être ; de s'adapter facilement aux situations et d'agir efficacement sur le milieu pour le transformer positivement.

C'est pour répondre à cet impératif qu'à la suite du Forum Mondial sur l'éducation pour tous en 1990 et la conférence mondiale sur les besoins éducatifs spéciaux : accès et qualité en 1994, les Nations unies ont adopté comme l'un des principaux objectifs du Millénaire en 2000 « Assurer l'éducation primaire positivement pour tous ».

Le Togo, Pays de l'Afrique Occidentale humide et côtière à l'instar des autres pays en développement et particulièrement **l'Association Iles de Développement** mènent depuis plusieurs années des efforts appréciables pour le développement du secteur éducatif les données disponibles indiquent qu'au Togo environ 60 % de garçons et 40 % de filles sont scolarisés.

Cette proportion varie suivant les degrés d'enseignement et suivant les régions économiques du pays. La faible scolarisation de la jeune fille constatée partout est due aux facteurs socioculturels et économiques.

En effet, très souvent les jeunes filles sont précocement enceintes et arrêtent leurs études ou parfois, elles sont admises dans les couvents pour subir des rites initiatiques pouvant durer plusieurs années. La baisse du pouvoir d'achat des familles amène certains parents à privilégier maladroitement l'éducation des garçons au dépend de celle des filles et à encourager le mariage précoce de celles-ci.

L'éducation non-formelle pratiquée au sein des familles permet à l'enfant d'acquérir les vertus de politesse, de bienséance, les pratiques culturelles et culturelles de son terroir.

Cette forme d'éducation est encore très vivace dans les milieux traditionnels au sein de la grande famille mais fortement entraînée par l'exode rural, les conflits de générations l'individualisme dont les racines se trouvent dans l'occidentalisation de nos valeurs.

L'éducation formelle apportée par la colonisation se pratique dans les écoles de la maternelle à l'Université suivant des programmes d'enseignement bien définis.

Le système éducatif Togolais relève essentiellement des ministères (Enseignement) :

- le ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire,
- le ministère de l'Enseignement Supérieur,
- le ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

L'enseignement général comprend quatre degrés : l'enseignement du 1^{er} degré équivalent au cycle primaire de six ans ; l'enseignement secondaire composé du 2^e degré (Collège) fait en 4 ans sanctionné par le BEPC ; et le 3^e degré (Lycée) fait en 3 ans et sanctionné par le BAC II ; l'enseignement supérieur dont les années dépendent des filières choisies selon les modalités universitaires varie de 2 à 7 ans. L'enseignement général comprend 5758 écoles primaires avec une moyenne de 66 élèves par classe ; 836 CEG avec une moyenne de 70 élèves par classe ; 125 Lycée avec une moyenne de 52 élèves par classe ; deux Universités : L'Université de Lomé créée en 1970 ; L'Université de Kara opérationnelle en 2004 représentent l'enseignement supérieur.

L'Enseignement Technique comporte des filières courtes et des filières longues :

- Pour les filières courtes on note dans la série industrielle les CAP et BEP industriels commerciaux. On compte 99 lycées techniques dont 12 seulement pour l'Etat.
- Pour les filières longues il faut 3 ans d'étude après le BEPC et sanctionnés par le BAC II séries industrielles (E, F1, F2, F3, F4, Ti1) ou séries économiques. (G1, G2 et G3).

Par ailleurs l'OFFICE des BTS crée récemment fait figure d'une filière d'Enseignement Supérieur avec le BAC II comme condition d'accès.

La pyramide du système scolaire se rétrécit du primaire au supérieur ; le niveau primaire représente 80 % du total des effectifs scolaires, le secondaire 17 % (y compris l'enseignement technique) et le supérieur seulement 3 %.

Au niveau de l'enseignement technique 68 établissements secondaires existent dont 12 publics et 56 privés et 3 filières dans l'enseignement supérieur (ENSI, ESSD, IUT de Gestion) La formation professionnelle coûte très chère car elle se fait sur des équipements sophistiqués. Plusieurs filières plus théoriques que pratiques ne trouvent pas leur continuité à l'université et sur le marché de l'emploi. Avec les difficultés que rencontrent les autorités pour assurer un accès adéquat à l'enseignement public. Le secteur privé a pris, à la faveur de l'ouverture démocratique de ces 10 dernières années, une ampleur considérable parfois avec l'appui des ONG et d'autres bailleurs de fonds.

Parmi ces ONG **l'Association Iles de Développement** qui est une organisation nationale à but humanitaire a joué un rôle fondamental dans la création d'écoles, collèges, lycées privés, dans la formation des enseignants et dans la prise en charge des enfants vulnérables, des déshérités, des orphelins. L'exemple de cette organisation fera l'objet d'une attention particulière.

L'éducation et la formation de qualité pour tous sont une condition préalable pour que le Togo ait les moyens de participer pleinement à une économie mondialisée et tirer parti des nouvelles technologies.

2. Justification et descriptions

La déclaration universelle des droits de l'homme stipule en son article 26 que « *toute personne a droit à l'éducation... L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite* ».

Malgré les efforts considérables mis en oeuvre par le Togo et les organisations de développement pour garantir à tous ce droit à l'éducation et à la formation, les résultats sont en deçà des attentes.

Le nombre d'enfants abandonnant l'école a connu ces dernières années dans tous les degrés (d'enseignement) une inquiétante progression en raison du coût de plus en plus élevé de la scolarisation par le fait que l'Etat se désengage du secteur en le privatisant. Ce désengagement est dû au fardeau grandissant de la dette, à une croissance démographique rapide supérieur à 3,2 %, à la dévaluation de la monnaie, à l'impact de la mondialisation et de la globalisation sur les économies fragiles. Les parents d'élèves paient un lourd tribut soit par prise en charge de certaines catégories d'enseignants soit par des cotisations parallèles en dehors des frais scolaires pour soutenir les charges de l'Etat. Certains, pour éviter ces tracasseries envoient leurs enfants dans des établissements privés qui coûtent également chers.

Le système scolaire Togolais d'une façon générale est caractérisé par le manque de personnel enseignant et l'insuffisance de la formation pédagogique du personnel en place, l'insuffisance et la vétusté des infrastructures et des équipements ; la pénurie de manuels scolaires (1 livre pour 6 élèves) et de matériels didactiques à l'usage des élèves et des enseignants, la faiblesse de l'appui pédagogique au niveau de l'administration centrale. Les programmes d'enseignement sont surannés et inadaptés aux nouvelles données.

La misère et le VIH/SIDA ont entraîné un grand nombre d'orphelins d'où le regain du trafic des enfants (dans les plantations, dans les ateliers d'artisans comme domestiques portefaix, etc.

L'enseignement supérieur trop théorique, peu spécialisé est caractérisé par un taux de redoublement très fort ; des laboratoires et des bibliothèques non efficaces. Ce manque d'infrastructures d'accueil des étudiants fait que 30 % des adultes dont les 2/3 sont des femmes souvent analphabètes sont pris en charge par des ONG d'éducation comme **l'Association Ile de Développement**.

Les ONG dans leur ensemble interviennent sur le terrain en rang dispersé sans aucune coordination entre elles. Par ailleurs, le Togo à l'instar de plusieurs pays dont la société civile Togolaise jusqu'alors peu organisée en fait les frais. Depuis 2000, elle ne participe pas au programme de renforcement des capacités des ONG/OSC en éducation organisé par les ONG d'éducation pour tous de l'Unesco.

Les conséquences directes de tous ces problèmes sont l'accentuation de la déperdition scolaire la déscolarisation et la non scolarisation de la jeune fille, la baisse du niveau des apprenants l'augmentation du nombre d'illettrés et d'analphabètes.

Les populations de ce fait seront toujours peu réceptives aux innovations, à l'esprit d'entreprise et par conséquent ralentiront la formation, le développement au Togo, qu'elle soit formelle ou non formelle l'Education présente de graves insuffisances et il importe d'améliorer l'accès universel.

3. Stratégies / activités

Au niveau du Togo, la stratégie et les activités s'articulent autour de certains axes prioritaires :

- L'élaboration du plan d'action "pays d'éducation pour tous" se fera avec la participation de la société civile, les services déconcentrés de l'Etat, les parents d'élèves, les bailleurs de fonds. Dans le cadre de l'allocation et de la valorisation des ressources humaines, l'Etat n'ayant plus de ressources financières va recruter sur corps spécial d'enseignants auxiliaires avec un statut particulier. Ces derniers seront formés et subiront régulièrement des inspections, des soutiens et des sessions de recyclage.
- La mobilisation financière se fera auprès des partenaires internes et externes. Il s'agira d'intensifier l'élaboration de programmes aux projets sectoriels variables, de subventionner le secteur privé afin de rendre les frais de scolarisation à la portée des togolais.
- L'amélioration des conditions d'accueil des élèves doit se faire sentir par la construction de salles de classe, de laboratoires, de bibliothèques équipées. La mise en disposition d'un fonds de soutien à l'éducation décentralisée au niveau des différentes régions économiques du pays, destiné à promouvoir une meilleure mobilisation et utilisation des ressources réelles locales et potentielles en faveur du secteur.

4. Initiatives de l'Association Iles de Développement (AIDE)

En appui à la promotion du secteur éducatif togolais, il convient à ce stade de partager l'expérience et l'efficacité de ces stratégies, actions et résultats obtenus sur le terrain.

Il s'agit ici d'une recherche d'action participative qui a porté ces fruits.

L'association Ile de Développement créée en 1990 est une organisation nationale très impliquée dans la résolution des problèmes éducatifs togolais.

A ces débuts, l'association a procédé à un diagnostic du système éducatif togolais. Cette phase d'identification des problèmes a touché les partenaires de l'éducation par le biais d'une enquête organisée sur toute l'étendue du territoire.

La deuxième étape a consisté en un plaidoyer auprès des ministres, directeurs généraux des différents degrés et des autorités locales (préfets, maires, chefs traditionnels) pour leur présenter les résultats de l'enquête et obtenir leur accord et participation à la réalisation des actions.

Ensuite va suivre la phase de mobilisation communautaire marquée par la sensibilisation des communautés et de proximités pour expliquer l'intérêt et le bien fondé des projets de création d'écoles, de centres

d'apprentissage, de lycées techniques, de collèges et lycées d'enseignement général, et la nécessité d'y envoyer leurs enfants, donc la participation communautaire à l'éducation.

Après la mobilisation communautaire va suivre la phase des mises en place des institutions et établissements d'éducation et de formation et le recrutement de jeunes enseignants diplômés sans emploi au titre de volontaire ; la mise en place de centre d'alphabétisation.

Après la mise en place de ces écoles, et instituts, on assiste à :

- La création des bibliothèques mobiles et immobiles au sein de ces centres ;
- L'équipement des enseignants, d'éducation et de documents pédagogiques ou de travail ;
- La production des annales, livres etc. aux apprenants.

Enfin, l'Association Ile de Développement :

- Collaborent avec l'Etat (les services techniques), les bailleurs, les autres ONG ;
- Est membre de plusieurs réseaux :
 - o Réseau des ONG de volontaires au Togo (RAV - TOGO) ;
 - o Réseau des ONG / Associations de Lutte Contre le VIH / SIDA au Togo (ROASTO) ;
 - o ROJET : Réseau des Organisations de Jeunesse ;
 - o COADEP : Collectif des Associations de Développement des Plateaux ;
 - o REPTO : Réseau Education pour Tous au Togo.

Résultats obtenus

Les résultats obtenus au niveau national sont :

- L'attribution de vocation régionale aux centres de formation et spécialisation de ces centres par famille de métier ainsi que la création des conseils régionaux et comités de gestion ;
- Le démarrage du système dual de formation dans tous les établissements ;
- La création d'une université à Kara dans la partie septentrionale du pays pour décongestionner celle de Lomé ;
- Participation active de la société civile à l'éducation et à la formation ;
- La mobilisation de ressources financière auprès des parents des apprenants et des bailleurs ;
- Un corps d'enseignants auxiliaires est créé pour résoudre la pénurie d'enseignants et répondre à la restriction budgétaire ;
- La formation modulaire est développée ;
- Les BTS, DUT, Diplôme d'ingénieur sont créés pour répondre au marché actuel de l'emploi et mieux maîtriser les nouvelles technologies.

Les résultats obtenus par l'association Ile de Développement

L'association de part sa stratégie a obtenu des résultats non moindres :

- 8 instituts techniques et de formation professionnelle ont été créés ;
- 30 établissements dont treize écoles primaires, 15 collèges d'enseignement général deux lycées d'enseignement général et 4 Instituts Techniques de formation professionnelle ont été mis en place ;
- 8 centres d'apprentissage des jeunes filles déscolarisées ont été créés et sont opérationnels ;
- 25 centres d'alphabétisation ont été mis en places dont 16 centres d'apprentissage ;
- Une plate forme de collaboration de tous les acteurs du système est créée par AIDE et est fonctionnelle ;
- 415 enseignants sont recrutés et bénéficient de formation et de recyclages ;
- 65 jeunes filles et 84 orphelins ont été appuyés formés, et alphabétisés (280 veuves ont été alphabétisées) ;
- 525 élèves en difficultés ont fréquenté gratuitement grâce à l'ONG AIDE ;
- 8500 matériels didactiques ont été produits ;
- 175 élèves travailleurs ont bénéficié des bourses de 10 000 FCFA / an auprès de l'ONG AIDE ;
- 120 groupements agricoles et artisanaux ont été renforcés.

5. Perspectives

L'espoir est encore permis dans la nouvelle vision du concept de développement durable qui prend en compte l'option participative. La participation n'apportera les résultats escomptés et ne permettra l'appropriation des projets par les bénéficiaires que si et seulement si ces derniers bénéficient d'une éducation et formation de base de qualité.

Au niveau national, le Togo s'est fixé des résultats à atteindre à moyen et à long terme. Il s'agit de :

- Faire en sorte que d'ici 2015, tous les enfants en particulier les filles, les enfants vulnérables et les enfants des zones rurales puissent avoir la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire, gratuit et de qualité. Améliorer de plus de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, notamment des femmes d'ici 2015 ;
- Mettre en place une politique qui encourage l'éducation et la formation de qualité ;
- Mettre en place d'ici 2005 un plan d'action d'éducation pour tous ;
- Développer les services éducatifs de qualité et prendre des mesures pour réduire les disparités liées au sexe et aux conditions sociales ;
- Permettre une maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Equiper les universités de laboratoires et bibliothèques performants ;
- Donner la priorité au développement social, culturel et économique dans l'élaboration des politiques, stratégies et programmes.

6. Perspective pour l'Association Ile de Développement

- Création de cycles supérieurs (BTS, DUT, Universités) ;
- Création de centres de formation modulaire ;
- Promouvoir une éducation particulière à l'enfance en difficulté ;
- Impliquer davantage tous les acteurs à la promotion du secteur éducatif.

7. Recommandations

a) Les recommandations socio-économiques

- Faire appel aux fonds locaux et extérieurs pour financer des séminaires et ateliers de formation pour le renforcement des capacités.
- Financer des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ou des programmes économiques (Micro finance, mutuelle de santé, assurance sociale etc.) soldes financiers seront utilisés pour appuyer financièrement les unités de formation en matière d'alphabétisation.
- Former au sein des unités communautaires (quartiers, cantons, préfectures etc.) des pairs éducateurs ou antennes chargés de perpétuer l'enseignement alphabétique dans leurs communautés respectives.

b) Les recommandations matérielles et logistiques.

- Mettre sur pied un logiciel informatique pour la conception et l'élaboration des programmes.
- Changement et multiplication des outils, d'alphabétisation, d'éducation et de formation (documents didactiques, matériels et équipements didactiques) et leur adaptation aux réalités des divers contextes.
- Conception et confection de nouveaux manuels.

c) Recommandations didactiques

- Recyclages permanents et réguliers des théoriciens et formation des formateurs.

- Décisions politiques en vue des réformes didactiques en la matière.

Conclusion

La mondialisation est un défi qui comporte le risque de voir émerger un monde qui exclut les pauvres et les défavorisés. Si les retards enregistrés par le Togo ne connaissent pas une amélioration dans les 10 années à venir, le pays sera confronté à une marginalisation croissante au milieu d'une économie internationale de plus en plus prospère.